

"Le Parc doit être celui de tous les acteurs du territoire"

Frédéric Mariani est candidat à la présidence du Parc naturel régional de Corse. Le maire d'Olimi-Cappella entend oeuvrer pour que l'institution reprenne la place qui était la sienne sur l'ensemble de son périmètre

On ne sait si Frédéric Mariani fait partie des « ambitieux » auxquels Jacques Costa faisait allusion le jour où, après la perte de son mandat de conseiller départemental, il savait qu'il allait devoir quitter son siège de président du Parc naturel régional de la Corse. Une chose est certaine, en attendant, le maire d'Olimi-Cappella briguera cette présidence, en même temps que le maire de Moltifao, probablement au mois de juin prochain. Frédéric Mariani n'est pas vraiment un élu de premier plan. Son parcours politique s'est pour l'heure limité à l'exercice d'un mandat communal qu'il détient depuis 16 ans déjà. À 49 ans, il souhaite désormais aller au-delà, à la tête du Parc naturel, le syndicat mixte qu'il dit ne plus reconnaître aujourd'hui.

Qu'est-ce qui vous a décidé à briguer la présidence du PNRC ?

Je côtoie cette institution depuis mon enfance. Mon grand-père, qui était adjoint au maire de Galéria, avait intégré le tout premier bureau du Parc, à sa création, avec François Giacobbi pour président. Je suis imprégné de cette culture qu'a su véhiculer le Parc à une époque. Par la suite, quand j'ai été élu maire d'Olimi-Cappella en 1999, j'ai intégré le bureau du Parc que je n'ai plus jamais quitté. Il y a deux ans, après l'assassinat de Jean-Luc Chiappini, j'avais été sollicité pour faire acte de candidature. Je n'avais pas donné suite. Depuis qu'une nouvelle élection se profile, je suis de nouveau sollicité, j'ai décidé cette fois d'y aller.

Au-delà de ces circonstances, que pensez-vous pouvoir apporter ?

Aujourd'hui, les grandes missions du Parc reprises dans la nouvelle charte sont connues : la protection des paysages et du patrimoine, l'aménagement du territoire, la contribution au développement économique, l'accueil du public, l'éducation à l'environnement... Sur les 11 territoires, ces missions ne sont malheureusement pas perceptibles. Les gens n'ont plus le sentiment de faire partie du Parc. Je l'avais dit lors de la phase de concertation avec les élus lors de la préparation du projet que le Parc se prépare à adopter. La nouvelle charte va bien-



« Le Parc doit être une fierté pour la Corse », affirme Frédéric Mariani. Rendre à l'institution ses lettres de noblesse et lui permettre de reconquérir son territoire. C'est ce qui motive la candidature du maire d'Olimi-Cappella.

/ PHOTO N. K.

tôt entrer en vigueur, j'aimerais, dans ce cadre-là, redonner une dynamique, motiver tous ceux qui se sentent

concernés par cette charte et par l'action du Parc. Au-delà des élus et des agents, tout le monde doit s'en em-

parer pour que les fondamentaux du Parc resurgissent à nouveau de manière uniforme et équitable sur les 11 territoires.

« Je ne suis pas le candidat de Paul Giacobbi »

Selon vous, Jacques Costa, n'aurait pas réussi à orienter le Parc dans cette direction ?

Cette équipe est en place depuis seulement deux ans. C'est peu pour accomplir tout ce qu'il y a à accomplir, mais sur la gouvernance, certaines choses m'interpellent.

Je suis membre du bureau et je ne suis plus convoqué à aucune réunion. Alors, de deux choses l'une : soit le bureau ne se réunit plus, soit je n'en fais plus partie sans en avoir été informé. Lors de la dernière AG, il n'y avait pas grand monde. Souvent, le quorum n'est pas atteint. C'est révélateur d'un manque de motivation. Par ailleurs, lorsque j'apprends que le Parc a procédé à 17 recrutements en 2014 pour seulement 5 départs, je suis très inquiet sachant qu'il va y avoir d'importants investissements à accomplir, comme celui de la remise à niveau des refuges en montagne. Si l'on ne contrôle pas ces dépenses de fonctionnement, dans une situation financière encore fragile, je ne vois pas comment on va assurer l'autofinancement nécessaire à un investissement lourd comme celui des refuges. On parle quand même de 15 à 18 millions d'euros.

Alors, bien sûr, ces emplois ne sont pas des CDI, mais j'aurais bien aimé savoir ce qui a justifié leur création par rapport aux besoins du Parc, connaître aussi précisément le profil de ces postes. Car même lorsqu'il est question de contrats aidés, il y a quand même une part de financement à assurer.

N'oublions pas non plus que ces emplois à durée déterminée, lorsqu'ils vont arriver à échéance, ne manqueront pas de créer un contexte social tendu.

On va devoir dire à des gens qu'on ne les garde pas. Le Parc a déjà connu ce genre de situation avec les emplois jeunes.

Doit-on considérer, dès lors, qu'en tant qu'élu du Parc, vous sortez du rang pour

vous poser en alternative à la présidence de Jacques Costa ?

On peut ne pas être d'accord avec quelqu'un sur une façon de voir les choses, en l'occurrence sur une manière de gérer le Parc, et ne pas pour autant partir en guerre. Je ne me concentre que sur mes idées pour l'avenir d'une institution dont je suis un inconditionnel, et je ne souhaite pas que cette élection soit politisée. Lorsque j'ai pris ma décision, j'ai mis un point d'honneur à appeler Jacques pour lui dire que j'étais candidat, c'était la moindre des choses, mais aussi pour lui assurer que je n'étais pas le candidat d'un homme politique de premier plan qui m'aurait demandé de me présenter contre lui.

Vous faites allusion à Paul Giacobbi dont ont dit déjà que c'est lui qui va faire l'élection ?

J'appartiens à la famille politique de Paul Giacobbi, mais je ne suis pas le candidat de Paul Giacobbi à la présidence du Parc. Je vous disais tout à l'heure que j'avais été sollicité, mais cette décision est la mienne. Ceci dit, Paul Giacobbi me connaît. Il connaît aussi mon attachement au rural par rapport à ce que j'ai fait sur ma commune et ce que nous avons fait dans le Ghjunssani. Depuis quelques jours, je rencontre beaucoup de gens. Depuis l'annonce de ma candidature, un certain nombre d'élus, y compris des conseillers départementaux, se sont manifestés pour me soutenir.

Dans votre campagne, quelle priorité allez-vous mettre en exergue ?

Une charte va entrer en vigueur, il faut veiller à son application rigoureuse sur le terrain et en prise directe avec ce terrain. Je ne voudrais pas que l'on se retrouve, d'ici une décennie, à dresser le même constat qu'aujourd'hui, face à des populations qui font partie du territoire mais qui ont le sentiment d'être sorties du périmètre.

L'élection devrait avoir lieu au mois de juin. Pouvez-vous dire dès aujourd'hui que vous maintiendrez votre candidature ?

Je suis candidat et le resterai, quoi qu'il arrive.

Propos recueillis par Noëli KRUSLIN.
nkruslin@corse-matin.com

U Levante : « Le Padduc est un mauvais document »

L'association a tenu son assemblée générale il y a quelques jours à Riventosa. Outre un bilan financier et d'activité des plus classiques, deux points plus « chauds » ont été longuement abordés. D'abord le résultat de plusieurs procédures judiciaires entamées par U Levante. Ensuite le Padduc, qui à nouveau, déçoit ces défenseurs de l'environnement. "En 2014, explique Michelle Salotti, nous avons, en tant que contre-pouvoir, mené des actions essentielles. Aujourd'hui, nous dressons un bilan des jugements de l'année." La liste est longue : annulation du PLU intercommunal pour quatorze communes du Cap Corse, annulation également de celui de Sari-Solenzara. "Le Conseil d'Etat a confirmé l'annulation de la carte communale de Coti-Chiavari, poursuit Michelle Salotti, qui précise qu'U Levante est souvent seul sur ce type d'action. Nous avons – pour notre compte – demandé l'annulation partielle du PLU d'Ajaccio, qui nous a été accordée par le tribunal administratif." Nombre de permis de construire ont également subi les foudres de l'association.

Une paillote à Santa Revelata promise à la démolition, quatorze maisons à Porticcio qui ne sortiront jamais de terre, ou encore "la condamnation des auteurs du comblement des zones humides de Pietra Corbara", sans "malheureusement l'obligation de remettre le site en état".

Mobilisation citoyenne

Puis le Padduc est arrivé sur le tapis. "Nous pensions que nous aurions un bon document sur ces points qui nous concernent tout particulièrement, avance Michelle Salotti. C'est pourquoi nous regrettons terriblement que dans la dernière ligne droite, il ait été décidé que les espaces agricoles perdent leur inconstructibilité. Désormais, selon nous, le Padduc est un mauvais document." Ce changement de statut viserait 105 000 hectares de terre à "très forte potentialité", autrement dit, facilement exploitables. "Une telle décision est contraire aux objectifs du Padduc, elle balaye tout", martèle Michelle Salotti, qui ne croit plus désormais qu'en la mobilisation citoyenne et livre une explication quant à ce



Réunis à Riventosa, les membres de l'association U Levante ont notamment évoqué le "danger" que représente selon eux le nouveau Padduc, considéré comme un "mauvais document".

/ PHOTO JEANNOT FILIPPI

revirement : "En Corse, 125 communes ont des documents d'urbanisme sur le littoral. Le Padduc nous apprend qu'avec

ces parcelles inconstructibles, on pourrait doubler la population insulaire. Certains se sont donc opposés à

l'inconstructibilité et l'exécutif a renversé la vapeur." L'enquête publique démarre le 4 mai. U Levante montera alors au cré-

neau "en alertant les enquêteurs, en sensibilisant au maximum les citoyens et les partis politiques".

MoQ